

JACQUES DERRIDA : ÉPREUVES D'ÉCRITURE

Jacques Derrida

Réseau Canopé | *Cahiers philosophiques*

2009/1 - N° 117
pages 84 à 91

ISSN 0241-2799

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques-2009-1-page-84.htm>

Pour citer cet article :

Derrida Jacques, « Jacques Derrida : Épreuves d'écriture »,
Cahiers philosophiques, 2009/1 N° 117, p. 84-91. DOI : 10.3917/caph.117.0084

Distribution électronique Cairn.info pour Réseau Canopé.

© Réseau Canopé. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jacques Derrida : Épreuves d'écriture

Code

10 octobre

Mon code, ici, donc ma signature : ce qui reste d'une négociation avec le code posé, imposé, ou proposé au contrat par moi signé. Naviguer. Méandre d'écriture. Un code peut-il jamais céder à autre chose qu'à un code plus puissant, à une matrice plus compréhensive (comme je te comprends, mon fils) ? Ce code-ci m'autorise-t-il à poser, oui, des questions pour et au lieu de définir, voire commenter, à multiplier des énoncés d'un ordre non défini ? S'il n'y a de don qu'au-delà du code (pas sûr), y a-t-il un don ? Un don arrive-t-il ? Qu'est-ce qui peut arriver d'autre ? N'habiter une matrice plus puissante que pour pouvoir donner, recevoir, aimer (non signer) – et que quelque chose arrive. Contradictoire : on ne programme pas un don, ni une venue. Et si tout le jeu (proposé) était codé, crypté (voir tous les mots en M.) ? Écriture pour un(e) seul(e) *et* plusieurs *à la fois*. D'où les codes. Traduire, par exemple : si je vous dis, pour séduire, ces phrases sont codées (chiffrées), qu'en ferez-vous ?

Code/Confins

5 décembre

Oui, les confins « sont aussi dans notre dos ». La destruction ou le détournement des codes consistent à s'en servir peut-être d'une certaine manière. Que nous oblige-t-on à faire ici ? a tergo ? D'abord à accepter la définition du code par un code : « Les écarts différentiels selon lesquels ces traits sont distribués forment le code du message » ou « La matrice est le code du message » (Présentation*). Or nous faisons semblant d'accepter ce code, et nous rusons pour le déborder. Confinés, jusque dans notre dos, à tels genres de phrases, tels types d'écriture, contraints par le nombre de signes et l'espace-temps, par les mots donnés et les mots refusés, nous jouons avec les confins. Nous écrivons. Si je dis « signe », comment vont-ils comprendre et traduire ? Nom ou verbe ? En anglais, point de problème. Mais dans toute autre langue ? notre désir : non pas de détraquer la matrice, mais de la plier au désir. Pauvre désir. La machine vous dira-t-elle quelque chose de ton sur lequel je viens de prononcer cela : pauvre désir ? Donc de ce que je veux dire par ces deux mots ? Et si je voulais dire plusieurs choses à la fois dans un même soupir à plusieurs tons ?

Entre-deux. Entre deux espaces marqués (territoire) ou entre marque et non-marque, *les deux ne s'opposant jamais*. Entre mon pays et le tien ou entre nos pays et le désert, s'il y en avait, l'océan, l'espace illimité. On a ainsi déterminé la limite entre la matière, la nature et leurs autres. Les confins définissent et indéfinissent : évasis, flous, comme mon écriture ici même. La matière tantôt déterminée par ses confins en opposition à X, tantôt *comme* l'indétermination, tantôt l'autre pays, tantôt le non-pays. Au-delà de l'opposition, les « immatériaux » sont alors un non-concept, l'indéfini du sans-frontière, donc, comme la marque, la trace, la phrase (au sens remarqué par *Le Différend*), le déplacement, l'écriture de la frontière même. Pourquoi « confins » (idiome français) s'écrit-il au pluriel ? Pour cela même ? Flou, à l'image de *l'horizon* (la limite même, étym. et l'illimitation).

Tombe. Aléa de la chute, ici même, entre *deux* sens au moins de « corps ». Tombent l'un sur l'autre (toi et moi) mais coïncident, tombent plus ou moins bien et juste : 1. Le corps dit « propre », le tien là-bas, le mien ici, ton pays et le mien en leur point supposé central, définis par cela seul qu'on ne les quitte jamais et que donc jamais on n'y arrive ou n'y revient. 2. Les autres corps, les corps « objets » sans rapport à soi (disait-on), ceux qui tombent comme des pommes, formeraient la classe la plus générale. Les corps « propres » (celui dont tu dis « ceci est mon corps ») en font partie, peuvent les habiter, mais aussi les prendre et les comprendre, naviguer sur eux, les traduire. Le pain, le vin, la fumée de pipe, le parfum, sont des corps, autant que l'écriture, les signes, la signature, mais ils deviennent aussi des morceaux de toi ou de moi, ils tombent hors de nous pour se sublimer, s'élever, se dématérialiser (ou l'inverse : improbable immortalité). Quelle écriture inventer pour que tu reconnaisse *mon* désir (mon corps, mon geste, ma voix, mon souffle) à travers la matrice et le code de l'autre ?

Tend vers l'effacement de l'extériorité : sui-référentialité. Jeu de *scrabble* : la définition ou le commentaire n'ajoute un signe qu'en se situant dans le réseau des mots déjà donnés, écriture d'interaction, chaque signe rendant la monnaie de l'autre. Simulation d'un ordre artificiel, une seule phrase venue s'habiter elle-même dans les angles droits d'une improbable mémoire. La matière n'est plus un support, la substance, le sujet, le terme aux confins d'une opposition. Non plus un réceptacle, ni une matière intelligible (*hylé noété*) ou un

«incorporel». *Khora* peut-être (espacement, emplacement au-delà des oppositions, *tertium quid* pensé «comme en rêve»). Insensible. Capacité de résistance (restance) plus intraitable que jamais (non opposable) : la mort inéluctable dans mon rapport à moi, ce que je m'envoie sans support apparent, à une vitesse absolue, avec toi, avec moi, dans le pays.

Désir

10 octobre

Ne s'oppose pas, comme veut le faire croire la tradition moderne, au besoin (différence à repenser). Quand je dis que je te désire, quand nous définissons le désir, c'est le désir qui me situe, nous définit, nous donne une *place* (telle place, telle date, telle heure). Désir, ce dont aucun langage moderne sur la séduction, la simulation, la répétition originaire, etc., n'essoufflera la sauvage affirmation. Plus vieux que le commencement. Ne manque de rien. Me souffle toute écriture. Toujours multiple, chaque fois selon la dyade : le tiers ne peut rien en dire qui ne s'arrête à l'image et à la façade. Renaît à chaque geste, d'un signe à l'autre, comme désir de réinventer l'habitat, les codes, le corps, le droit, l'idiome, le don au-delà de la monnaie, le chant d'une immortalité sans preuve, la prière sans religion, les larmes.

Droit

10 octobre

Adjectif, nom ou adverbe ? La «liste des mots» ne le précisant pas, elle nous induit à naviguer entre les trois, dans l'unité supposée de leur sens. L'homonymie n'est pas possible en toute langue. Capture du langage : le geste qui assigne une langue et confine dans un réseau de signes pour fonder un droit (la «règle du jeu») n'est pas soumis au droit. Qui avait le droit conféré de choisir les mots et les auteurs ? Qui le confère, le délègue ? Qui me légitime ou m'autorise ici à avancer une écriture qui vous *prévient* et qui, vous précédant, fait la loi (comme moi, vous êtes *devant* elle) ? Droit de ? Droit à ? Grammaire française. Le déplacement philosophique ou du philosophique ici tenté n'annule pas le droit. Retour impossible à quelque sauvagerie imaginaire.

Droit

5 décembre

A-t-on le droit, dans une expérience telle que celle-ci (il nous faut penser à l'exposition, au public, ne pas nous servir de livres, écrire vite à la machine, etc.), de multiplier les références savantes et «professionnelles», par exemple à des philosophes ? Pourrais-je citer la Lettre de Schlegel à Dorothée sur la femme et la philosophie populaire ?

Tu cites Aristote (a-t-on le droit de se tutoyer ?) ; or sur le droit et le courbe, je pourrais citer Kant. Et si on faisait venir une citation de Kant sur ces machines ? Dans la Doctrine du Droit (*Métaphysique des mœurs*), où d'ailleurs il répond à la question « Qu'est-ce qu'un livre ? » en des termes qui mériteraient de figurer dans les « Immatériaux », Kant n'oppose pas seulement le droit au courbe mais aussi à l'oblique. « Le droit (*rectum*) est opposé comme ce qui est droit (*gerade*) d'une part à ce qui est courbe et d'autre part à l'oblique. » Ici, je n'ai pas le droit d'aller plus loin : conséquences...

Écriture

10 octobre

Improbable, insoutenable, insupportable. Toujours pensée par la philosophie comme signe de signe (de la voix), geste ou prothèse artificiels, exilant dans l'espace le temps du souffle. Depuis, on a pris le droit de séduire ce code métaphysique, de détourner l'usage du signe « écriture » au-delà de ses confins traditionnels ou modernes. La trace, la marque ne surviennent pas à un sujet, une substance, un support : ni un attribut, ni un accident, ni une forme ou un signe. « Phrase » au sens de Lyotard ? Oui, même si ce dernier mot, malgré réévaluation et mises en garde, fait encore signe vers ce « *modèle du langage* » qui « *remplace celui de la matière* » (Présentation, p. 5*). L'écriture : ce qui forme et déforme tous les modèles, y compris celui du langage. Précisément parce que, nulle part présente au titre de l'existence, de la substance ou du sujet, elle reste *improbable* et *insoutenable*. Elle n'arrive qu'à s'effacer, surtout quand elle écrit *sur* le support, etc. ce que je fais ici.

Espace

10 octobre

Ouvre et limite, donc inspire le désir, aussi bien que le langage. *Ici* : le nombre de lignes et de signes accordé par la « règle du jeu ». Ruse de l'espace : ellipse, économie, loi de l'*oikos*. Comment vas-tu habiter cette liste de mots, signer dans le jeu sans le maîtriser, sans y accumuler potentiellement (espace, temps, vitesse, réseau, interaction) le maximum de langage ou de sens ? Laisser de l'espace à l'enchaînement de l'autre. *Mon* expérience de l'espace aujourd'hui, souffrance du corps, chance du désir : la prothèse téléphonique, la quasi-simultanéité des voix, à vitesse apparemment infinie, aucun langage, le souffle. Désir d'un téléphone à image. Reste : l'espace-ment, la *khora*. Autre code : « espace » extra-terrestre, médium de nouvelles communications (satellites, nouveau droit). Autre idiome : être ailleurs (distrain, un peu dingue) : *spacy, spaced out*. Enfin *blank out, Zerstreung, Spielraum*, etc.

Geste

10 octobre

Ce qu'aucun « modèle de langage » ne semble pouvoir capturer, confiner, traduire. Pas plus qu'une linguistique ou une philosophie du langage ne pourrait faire habiter *en elle* une pragmatique, ou tout simplement la langue qu'elle parle. Par ex. : geste de la langue, geste d'écriture. Sens plus strict et conventionnel : écriture codée du corps (animal ou humain) supposé disposer de soi (sujet), donc aussi de la voix (intonation). Idiome français (au moins) : faites un geste. Dans l'idiome qui fait ici la loi, on appelle ainsi à la paix, à la réconciliation mais sans le pardon qui, lui, ne fait aucun geste, ne devrait même pas dire : nous allons effacer le mal. L'a déjà laissé s'effacer *de lui-même* : ce que j'appelle l'écriture.

Geste

5 décembre

« C'est pour cela que vous avez été invité. » Le geste est codé, mais c'est ce que personne pourtant ne peut faire à votre place. Il vous situe dans un ordre plutôt qu'il n'est votre action, l'action d'un sujet. Il ne peut pas y avoir de geste absolument calculé, ni même réfléchi, ni dans l'index retourné vers moi (moi-je), ni quand mes doigts ou mes lèvres se touchent. Dans le geste de me montrer, je ne me vois pas. Et plus que tout autre, la « beauté du geste » épuise la réflexion, quand même elle ne l'excluerait pas.

Immortalité

10 octobre

Figure de l'impossible même. Comment « apprendre » à ne plus en avoir le désir, ni pour soi ni pour les autres qui pourraient encore nous garder *en eux* ? L'écriture non testamentaire, affirmant la mort sans retour, ou l'« immortalité » comme « *état indifférent à la vie et à la mort* » (Présentation, p. 10*), est-ce donné à l'homme comme tel ? À la femme seulement ? L'immortalité, dit-il, m'est arrivée plusieurs fois. Quiconque distingue le désir d'immortalité et l'immortalité elle-même n'a jamais aimé ni promis. Quiconque les confond non plus. Conclusion ? Il y a l'immortalité entre toi et moi, qui nous verrons mourir. Traduire : nous nous verrons mourir.

Immortalité/Signe

5 décembre

À ces deux signes j'ajoute la « vitesse », ce qui fait trois signes, immortalité, signe, vitesse. Je ne crois pas que l'immortalité soit aujourd'hui « académique » ; ni le thème de quelque « naïveté », pas simplement. Pas plus que les « immatériaux » ne sont le contraire ou autre chose que la matière, une certaine « immortalité » n'est étrangère à l'expérience la plus indubitable de la mort. Pour en associer ici le nom à ceux de vitesse et de signe, je parlerai de l'incinération, de la ruse

et de l'amour qui en inspirent le désir quand il s'agit de soi. L'amour : ne pas encombrer les autres avec ses restes, sa place, son nom ou son monument funéraire. Plus de place, plus de deuil ! Mais il y a aussi la ruse sublime de l'immatérialité glorieuse : n'ayant plus cette place assignée qui permette aux autres de vivre en paix et de faire leur deuil en s'assurant que le mort reste bien où il est (sans avoir écrit par exemple), la mémoire du feu ou la cendre alors occupe toutes les places, tend du moins à le faire, interdit spirituellement le deuil, ne laisse plus les autres en paix. On écrit et on signe toujours avec des cendres. Plus de place, plus de deuil ! On signe pour s'immortaliser à toute vitesse, le temps du feu. Le temps des immatériaux est aussi, comme depuis longtemps au Japon, le temps des cimetières sans corps et sans tombe. Des machines à traitement de textes et de petites urnes, à peine. Encore un peu de répit : nous n'avons pas vraiment écrit sur nos nouvelles machines, nous avons écrit à la main sur nos vieilles machines à écrire, électriques ou non, puis laborieusement transcrit. Il est vrai néanmoins que quelque cruauté aura été sensible : quand mes premiers énoncés furent « saisis », la difficulté que j'avais à les relire, à y reconnaître un ton, un rythme, une manière de poser la voix ou la main, tout cela me fit comprendre que déjà j'avais écrit, télégraphiquement, en économisant les signes, pour cette nouvelle machinerie, dans ce nouveau monde, en suivant les règles du jeu, à toute vitesse et à une vitesse qui n'est plus la mienne. On ne signe qu'à une certaine vitesse, chacun la sienne, et cela ne dépend pas de la longueur du nom. Conclusion : accepter la terre, l'humaine inhumation, rester à sa place et demander (le sourire intérieur) qu'on ne se dérange pas trop, qu'on ne dérange pas ses habitudes qui sont aussi de vitesse, de signe et de mortalité.

Miroir

10 octobre

Exemple : ce matin-là, je suis derrière toi, tu es devant ton miroir, je te regarde me voir te voir. Voilà une phrase que tout le monde comprend, or elle t'est adressée, ici maintenant, tu peux le savoir. « Nous nous regardons dans un miroir » peut avoir tant de sens, en français, au moins trois, plus leurs greffes. Traduire. Aucune représentation photographique (écriture des lumières), aucune représentation en général ne peut surprendre un face-à-face, pas même dans un miroir. Nous chassons ici le tiers en lui tendant notre miroir.

Ordre

10 octobre

Traduire, l'un dans l'autre, les deux sens qui se mettent ici en réseau : 1. *L'ordre donné* : Jouez ! Écrivez ! Observez les règles ! 2. *L'ordre donné*, au sens par exemple de l'ordre alphabétique d'une série de mots. Quand j'accepte et contresigne ces deux types d'ordre, il y a un contrat, mais il y avait déjà une convention pour que je puisse les recevoir

et les entendre. Les auteurs du jeu ont dû tenir compte, pour *donner leurs deux ordres*, de conventions, de situations, d'ordres établis. Ils ont dû habiter, naviguer, séduire, traduire, c'est la condition pragmatique de tout performatif efficace. Conclusion : un ordre (2) télécommanderait (*remote control*), en un sens non nécessairement jussique, l'autre (1). Sauf l'improbable.

Preuve

10 octobre

Ne m'a jamais intéressé – je crois. Mais je crois aussi qu'on ne doit jamais y renoncer : toujours plus de raison et de lumière, afin de sauver l'improbable en ses confins ultimes, ceux de l'autre. Je n'aime que la foi, ou plutôt dans la foi, son épreuve irreligieuse. 2. La définition du tort et du différend par Lyotard : « *Dommage accompagné par la perte des moyens de faire la preuve du dommage (...) l'impossibilité de prouver* » (*Le Différend*, p. 18-25). Avoir tort (ce qui peut toujours donner lieu à la preuve) n'est pas faire tort. Reconnaître ou prouver son tort, est-ce possible ? Non, c'est donc la seule chose intéressante. Ce n'est jamais probable. On peut toujours prouver que quelqu'un n'a pas avoué son tort, seulement reconnu et expliqué le dommage. Pas de preuve pour un pardon (demandé ou accordé). Deux peuvent-ils s'être fait le *même* tort, un tort symétrique (syn-mât) ? Non, par définition. – *Prove it !*

Réseau

10 octobre

« Interaction générale. » Connexion, donc lien, obligation. Passe communément par la représentation de « fils » : tissu, texte, écheveau, généalogie, arbre. Sans point central reconnu ou manifeste ? Autre « champ sémantique », pourtant, relié au précédent par la non-manifestation du sujet central : la clandestinité, la clandestination, la résistance cloisonnée, la crypte, le secret, le privé, le complot, l'irrédentiste dissociation : toi et moi, la conjuration. La postmodernité semble tenir également aux deux valeurs de réseau. Elle ne peut les mettre en réseau. Son concept en est peut-être dissocié, le concept de la dissociation même.

Simulation

10 octobre

La « vraie simulation », celle qui simule le vrai sans guillemets, son impeccable perfection : s'effacer comme telle, autrement dit s'écrire au point qu'aucun sujet, fût-il d'absolu savoir, ne puisse la discerner de ce qu'elle simule. Je ne sais pas si je pense ce que je dis ici maintenant, si je ressens ce que je ressens. Oh ! Si j'avais à souffrir ce que je souffre, j'en mourrais. – Mais un sentiment peut-il se simuler, je veux dire pour soi, et non dans son signe ? Par exemple l'inquiétude, le chagrin, la mélancolie dont parle la Présentation* ?

Logique de la prothèse : si je simule la souffrance, je souffre la possibilité sans limite de la simulation. Tu es ma pensée de la simulation, j'y suis suspendu, au-delà de toute distinction entre l'ordre du simulacre et son double. Je crois au téléphone – que nous ne serons jamais des machines. À traduire. Mais cela dépend de toi, c'est à ta voix suspendu.

Simultanéité

10 octobre

Toujours improbable. Souffle ! Souffle sans un signe dans une prothèse téléphonique, par-dessus montagnes et lacs, et au même instant... Mon « sentiment », le roc de creuse certitude, c'est que par-delà tous les décalages, délais ou relais différentiels, par-delà les « relativités » de toute sorte, il y a de la simultanéité, dont il n'y a rien à dire qu'elle-même et l'ultime lien qu'elle garde avec l'autre, quels que soient les différends. Il y a des « contemporains », les seuls auxquels je reste *a priori* attaché (?) par une irréductible simultanéité. Les plus ignobles sont jetés dans le même monde que moi, le même ici maintenant. Pour une seule fois. 2. À toute vitesse, à vitesse quasiment infinie, relier d'un trait le *hama* (simultanément) de *Le Différend* (p. 111) et le aAMma de la « dédicace ». Signe. Traduire.

Traduire

10 octobre

Exemple : l'essentiel n'est pas que nous nous attendions à ceci ou à cela, à l'arrivée, dans la langue d'arrivée, mais que nous nous attendions, toi et moi, à l'arrivée, dans la langue de notre pays. *Could you übersetzen such a « déclaration » ?* 2. Traduire ne se définissant que dans une langue à la fois, une définition signée de la traduction est une phrase *intraduisible*, écrite par amour, par amour de la langue, c'est-à-dire pour séduire la langue et provoquer à traduire, bref une phrase *traductible : à traduire*. Donner le temps aux machines.

Voix

10 octobre

Espèce d'écriture ! (Pourquoi y entendent-ils encore une injure ?)
1. Cela s'entend, ici même, s'entend mal. Quelle est la limite d'une voix basse, d'une voix intérieure comme voix de l'autre ? Voix synthétique ? 2. Les « immatériaux » de la postmodernité et la *grammaire* : au-delà des « voix » active, passive, moyenne de la grammaire dite occidentale ? 3. Les « immatériaux » de la postmodernité et la *politique* : y a-t-il une politique possible de la postmodernité ? Présentation* bien réservée (p. 9) à ce sujet. Consistera-t-elle encore à « donner sa voix », y a-t-il un sens postmoderne à « voter » ? Donner *de la* voix, c'est encore autre chose. Traduire. Et un jour je t'ai dit que par moments tu me donnais ta voix, c'était encore tout autre chose, une sorte de mimétisme sauvage qui poussait comme une plante au fond de ma gorge.